

Rapport d'activités

Avril 2014 - Mars 2015



Eglise
protestante
de Genève

En tenant
compte de la
Déclaration
de foi de notre

Eglise: une vision à l'horizon 2020. Dans la confiance en l'Esprit saint qui nous accompagne, nous sommes appelés à être une Eglise de témoins de Jésus-Christ qui va à la rencontre de tous; une Eglise affranchie des logiques de «territoires», témoignant jour après jour, par ses diverses communautés et avec d'autres Eglises, de son appartenance au Dieu vivant et valorisant les talents de chacune et de chacun.

Nous nous engageons à être une Eglise traversée, transformée par la joie du Christ et par sa compassion avec la souffrance humaine.

SOMMAIRE

EDITO	P. 3
1^{ERE} PARTIE: Notre priorité: le témoignage	
Grandir avec les jeunes	P. 4
Le témoignage dans la cité	P. 6
Mon quotidien de pasteur	P. 8
2^{EME} PARTIE: Se concentrer sur l'essentiel	
Adapter sans démotiver	P. 9
Témoignage d'Annick Monot, diacre	P. 11
Plus forts ensemble.....	P. 12
3^{EME} PARTIE: Des finances saines	
Comptes et bilan	P. 13
Un plan comptable commun et cohérent.....	P. 16
L'immobilier: un immense défi.....	P. 17
La recherche de fonds.....	P. 18
10 bonnes raisons de donner.....	P. 19

Photos: © Jan Turnbull - www.inidiman.com, P. 7: © Alain Grosclaude, P. 2: © Olivier Junod - www.olivierjunod.ch - www.numericworld.ch

Graphisme: Agence 3virgule14 - www.troisvirgule14.com

Editeur: © Eglise protestante de Genève / Service communication - info.epg@protestant.ch

Peinture P. 3: © Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève, inv. n° 1843-0011, Photo: Flora Bevilacqua, Auteur: Konrad Witz (Rottweil Bâle ou Genève), Titre: La Pêche miraculeuse.



La pêche miraculeuse... ou la transformation d'un geste ordinaire



Emmanuel Fuchs,
Président de
l'Eglise protestante
de Genève

Ce matin, Simon-Pierre, accompagné de ses amis, pêcheurs expérimentés et bien équipés, n'a pas pris un seul poisson ! De quoi être découragé, lui qui n'a pas ménagé ses efforts toute la nuit. Doit-il changer d'équipiers, de filets, de techniques de pêche pour être plus efficace ? Jésus, qui le rejoint, ne le lui demande pas. Mais il l'invite à refaire le même geste, le geste le plus ordinaire qui soit pour un pêcheur, à savoir jeter ses filets, à la nuance près qu'il lui dit d'avancer en eau profonde... et le miracle a lieu. Non à travers un geste particulier, non pas directement par la main du Seigneur, mais par la simple transformation d'un geste ordinaire.

J'aime beaucoup cette histoire parce que chacun de nous se demande parfois si ce qu'il fait a encore du sens lorsqu'il est confronté à la limite de ses actions malgré la peine qu'il se donne. C'est alors que cette parole du Christ prend sens pour nous enjoindre à avancer en eau profonde, à sortir de notre zone de

confort, non pour abandonner notre savoir-faire, mais pour le faire de manière renouvelée, un peu plus en profondeur.

Cette parole du Christ, je l'entends bien sûr pour moi-même mais également pour notre Eglise, comme communauté. Cette parole m'appelle, comme elle appelle tout chrétien, à aller un peu plus profond en moi pour y découvrir, avec confiance, une richesse insoupçonnée. Elle m'encourage à ne pas simplement jeter mon filet (faire ce que j'ai toujours fait), mais à le faire avec une profondeur nouvelle, à aller à la rencontre de l'autre... plus loin, à oser porter témoignage de la foi qui m'habite, fut-elle fragile.

Cette parole nous invite, comme Eglise protestante, à ne pas renoncer à ce que nous savons faire ; comme Simon-Pierre, nous avons acquis de l'expérience dans l'annonce de l'Evangile, dans l'attention aux plus démunis, dans l'accompagnement... Parfois, nous pouvons avoir le sentiment que cela ne marche pas, que notre pêche est vaine. C'est alors que le Christ nous incite à sortir de notre routine, à revisiter nos manières de faire – sans les renier – afin de nous risquer davantage au cœur du monde.

Vous avez, chers amis, entre les mains le rapport annuel de l'Eglise protestante de Genève (EPG). Nous espérons que vous aurez intérêt et plaisir à le lire. Il entend refléter la volonté de notre Eglise et ses actions afin d'être une Eglise fidèle à l'Evangile, à ses valeurs réformées, et résolument tournée vers l'avenir. C'est en confiance que nous sommes invités à prendre ce risque, parfois difficile et souvent perturbant, d'avancer en eau profonde, de quitter notre zone de confort pour être fidèles à notre vocation première : celle d'annoncer l'Evangile et de témoigner d'une espérance tenace au cœur du monde.

Notre priorité: le témoignage

Passer d'une Eglise de membres à une Eglise de témoins ! Autrement dit, ne plus se baser sur les référents d'hier – protestant de père en fils – mais développer sa capacité à témoigner de l'enseignement de Jésus-Christ dans notre relation à autrui.

Ce défi s'adresse à toute la communauté protestante, qui doit retrouver la fierté de son identité et se sentir appelée à témoigner de sa foi.

Sans vanité, sans agressivité, faut-il le préciser, mais avec l'envie de faire rayonner et croître notre Eglise.

Nous aimons à témoigner auprès de nos paroissiens fidèles et auprès des personnes fragilisées. Nous osons croire que nous le faisons bien.

Mais nous devons aussi apprendre à mieux être à la disposition de personnes plus éloignées en promouvant l'audace, l'innovation et la capacité à faire des choix.

Grandir avec les jeunes

L'Eglise a manifesté une forte ambition pour la jeunesse en 2013-2014 (exercice courant du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015).

Tout d'abord, une commission appelée « 20-30 ans », composée de jeunes et de pasteurs, s'est mise au travail en septembre sur demande du Consistoire (parlement de l'Eglise), pour élaborer des actions de rapprochement avec la jeunesse. Au fil des rencontres, deux constats se sont dégagés : les jeunes qui sont aujourd'hui en lien avec l'Eglise protestante peinent à se retrouver dans l'offre existante. Ils aiment leur Eglise mais ne s'y sentent pas à l'aise ; ensuite, il est indispensable de se mettre aussi à l'écoute de jeunes sans lien avec l'Eglise. L'offre pour ces deux publics doit forcément être différente, du moins dans un premier temps.

Le rapport rédigé par cette commission a été présenté aux membres du Consistoire en juin 2015. A sa suite, dès septembre, deux pasteurs vont se consacrer à temps partiel à deux projets spécifiques : Nicolas Lüthi accompagnera une

équipe d'étudiants attachés à l'Eglise qui souhaitent développer eux-mêmes et pour les jeunes une communauté de 20-30 ans. Carolina Costa, pour sa part, aura pour mission d'aller à la rencontre de la jeunesse éloignée de l'Eglise.

Autre moment fort : la réalisation de la web-série décalée *Ma femme est pasteure*. Elle met en scène le couple Carolina et Victor Costa : Carolina est pasteure (dans la vie et derrière l'objectif), son mari est agnostique. Objectif : à travers le regard extérieur, tantôt amusé, tantôt agacé du conjoint, découvrir la réalité du métier de pasteur. Et casser, par l'humour, le préjugé d'une Eglise passéiste. Et ça marche ! Depuis février 2015, la série est diffusée sur le site du quotidien *20 minutes* (20minutes.ch). Les audiences dépassent les espérances, avec des pics à 70 000 vues par épisode, et les commentaires élogieux nombreux.

Mieux, Carolina Costa observe depuis le début de la série qui la met en scène que de nombreuses personnes reprennent contact avec l'Eglise par son intermédiaire.



ET DEMAIN

Outre la concrétisation des actions pour les jeunes, un beau projet, qui sera développé à partir de septembre, mérite d'être relevé : l'Eglise des enfants.



Et si en effet notre Eglise se mettait encore davantage à leur hauteur ? Devrait-elle se mettre sur la pointe des pieds ou s'agenouiller ? Un peu des deux : s'agenouiller pour regarder dans les yeux les petites personnes à part entière que sont les enfants et se hisser pour suivre leur pensée. Peut-être faudrait-il se taire aussi pour mieux les écouter...

Nous reconnaissons enfin aux enfants la faculté de développer leur pensée par eux-mêmes et depuis peu celle

d'élaborer leur propre spiritualité. Il est temps que l'Eglise mette à la disposition des enfants des outils qui leur permettent d'explorer ce domaine comme elle l'a fait pour les adultes et pour les jeunes. Pourquoi ne pas aménager de manière radicale un de nos temples pour que l'enfant s'y sente chez lui ? Des tentatives de cet ordre fleurissent un peu partout en Europe : à nous de saisir l'occasion d'être pionniers en Eglise avec et pour ceux qui en seront les héritiers.

NOS AMBITIONS POUR L'ÉGLISE

Déborah, Antoinette, Marie, Macaire et David sont de jeunes étudiants en recherche d'activités spirituelles qui leur correspondent mieux que ce qui leur est offert par l'Eglise. Depuis septembre 2014, ils œuvrent, en partenariat avec des pasteurs au sein de la commission « 20-30 ans » (cf. photo ci-contre), à un concept qui leur ressemble et qui peut fédérer d'autres jeunes. Ils se sont exprimés le 12 juin 2015 devant le Consistoire. Extraits :

« Nous avons une envie très forte et unanime de nous engager de façon

créative à changer les choses. Nous avons envie de faire communauté, nous avons envie de rassembler les jeunes autour de nos projets, nous avons envie d'être les maçons de l'Eglise de demain. »

« Vous êtes venus vers nous avec le projet d'une commission, nous revenons à vous avec le projet d'une communauté. »

« Ce projet de faire communauté s'inscrit dans une vision plus large, celle de vivre en communauté dans un lieu neuf, vivant, différent. Un lieu (...) accessible et ouvert à toute personne en recherche de sens, de partage et de communion. Notre projet est de créer un café church. »

« Un café church, dans le temple de Plainpalais, au cœur de la ville (...) dans lequel nous pourrions nous rassembler, accueillir, vivre des célébrations, (...) des conférences, des concerts, des brunchs (...). Un lieu différent et innovateur, pour dire à la société que l'Eglise d'aujourd'hui, notre Eglise, est dynamique, jeune, vivante, connectée, accueillante et ouverte. »



Le témoignage dans la cité

Pendant plusieurs années, la laïcité à Genève a été comprise de manière très restrictive. Heureusement, cette conception à la française semble être tenue pour dépassée. En effet, la nouvelle Constitution de l'Etat de Genève, adoptée en 2012, stipule dans son article 3 que « l'Etat entretient des relations avec les communautés religieuses ». Cela a donc obligé les autorités politiques à réfléchir à frais nouveaux aux relations qu'elles entendent précisément entretenir avec « la religion ». Le Conseil d'Etat a nommé un groupe de travail sur la laïcité qui a rendu un rapport intéressant permettant d'aborder cette question sensible sur de bonnes bases. Ce fameux « Rapport Cuénod » aborde de nombreux points essentiels. Nous avons pu constater dans sa réponse à ce rapport que le Conseil d'Etat avait l'intention de faire siennes les recommandations du groupe de travail ; recommandations qui vont globalement dans le bon sens. Cela implique une conception « ouverte » de la laïcité (qui ne relègue pas la dimension spirituelle à la seule sphère privée), une modification de la loi sur le culte extérieur tolérant le témoignage légitime sur

l'espace public ou encore par exemple un soutien aux aumôneries sous forme probablement de contrats de prestations à définir. Le Grand Conseil devrait se saisir de ces questions cet automne.

Notre Eglise a dans son essence même la volonté d'être une Eglise non seulement ouverte sur la cité mais solidaire et attentive aux plus démunis. En ce sens, nous ne pourrions jamais nous satisfaire de la seule mission envers les paroissiens engagés. Notre Eglise se doit d'être là où on l'attend : dans les hôpitaux, les EMS, la prison, la rue, auprès des migrants, etc. Nous sommes heureux de constater que notre présence dans ces lieux et la qualité de nos prestations spirituelles et sociales pour le bien commun tendent à être désormais mieux reconnues, tant par les autorités politiques que par les particuliers.

Notre Eglise a également pour vocation, avec ses partenaires d'autres confessions, d'offrir à la cité des temps pour réfléchir à l'actualité, des occasions de prendre le recul nécessaire pour apporter un autre éclairage à un événement. Ce fut le cas lors de deux célébrations interreligieuses au temple

de la Fusterie, la première en août en soutien aux chrétiens (et minorités religieuses) persécutés en Syrie, la deuxième en janvier 2015 pour dire non à la violence au nom de la religion à la suite des attentats de Paris. Ces moments de célébration ont rassemblé à chaque fois une communauté très nombreuse et diverse. Cela a permis de témoigner très positivement du rôle que notre Eglise peut jouer pour le bien commun dans un Etat laïc.

Emmanuel Fuchs,
Président de l'Eglise



Aumôneries : ne nous fions pas aux apparences

« On m'a confié à l'automne 2014 la tâche d'évaluer les aumôneries, notamment, de l'Eglise protestante pour voir si leur action correspond au mandat qui leur est donné. J'ai découvert un univers insoupçonné. J'avais une image un brin vieillotte du métier d'aumônier-pasteur, j'ai rencontré des personnes extraordinaires. Face à la maladie, la mort,

l'insécurité, l'abandon, les aumôniers accomplissent un travail admirable. A l'hôpital, en prison, auprès des requérants d'asile... J'ai discuté avec une vingtaine d'entre eux. Ils tiennent des propos passionnants sur les frontières complexes entre travail social, échanges spirituels et partage de l'Evangile. Et ce n'est pas de la théorie. Les récits de vie qu'ils rapportent témoignent d'une forte présence sur le terrain de la précarité,

là où l'Eglise peut traduire efficacement sa vocation. Pour cela, les aumôniers ont besoin d'instruments de gestion et d'encadrement toujours mieux adaptés aux défis actuels. »

Gabriel de Montmollin,
Président de Labor & Fides
et consultant

Théologie des ministères : reconnaître l'engagement

Un des événements de l'année écoulée a été le vote par le Consistoire du rapport sur la théologie des ministères. Ce document a pour objectif de faire un état des lieux des différentes fonctions au sein de notre Eglise et d'identifier la

problématique du « ministère » en ce début du XXI^e siècle. Traditionnellement, en théologie calvinienne, il y avait quatre ministères (pasteur, diacre, ancien et docteur). Cependant, la création de fonctions comme « directeur », « président de bureau de Région », « prédicateur bénévole » ou « chargé de ministère » implique de définir leur identité théolo-

gique et donc leur champ d'autorité. Cet état des lieux va maintenant permettre de définir plus clairement les rôles et champs de compétences de chacun. Cela représente un apport théologique important pour une palette de nouvelles responsabilités dans l'Eglise.

En marche pour célébrer la Réforme

Les membres de l'Eglise protestante de Genève se réunissent chaque année pour vivre en communauté cantonale une Assemblée de l'Eglise. C'est lors du rassemblement de 2015 qu'a été lancée

la réflexion commune sur « nos thèses pour l'Evangile ». En plaçant l'Evangile au centre, ce projet stimulant vise à définir ce qui fait le fondement de notre foi protestante et à énoncer le cœur du message chrétien que nous voulons apporter dans le monde d'aujourd'hui. Dans le cadre des fêtes du 500^e anniver-

saire de la Réforme initiée par Luther, ce projet national est aussi le fil rouge qui nous conduira, en élaborant nos thèses genevoises, vers le 21 mai 2017. L'Assemblée de l'Eglise nous rassemblera alors autour des thèses devenues suisses grâce à l'apport de toutes les Eglises cantonales.



Mon quotidien de pasteur

Après quinze ans de ministère à Carouge et ses environs, je suis arrivée dans la Région Arve et Lac en septembre dernier. Ancrée dans la paroisse d'Anières-Vésenaz, une part de mon ministère est axée sur l'accompagnement spirituel des enfants. Dans ce cadre-là, j'ai participé au traditionnel et superbe week-end de Monterêt, où se retrouvent tous les enfants des villages de la Région, pour prier, chanter, réfléchir, jouer autour d'un thème : cette année, la cène était à l'honneur. Le pain et le vin, ces deux éléments de la cène illustrent bien ce qu'est mon ministère : un lieu de partage. Les ingrédients qui constituent mon pain sont l'écoute, le discernement, l'envie de rassembler et de partager la Parole. La teneur de mon vin est la joie, la confiance, le dynamisme et la simplicité. La pâte de mon pain se façonne au cœur de mes rencontres et avec toutes celles et tous ceux qui œuvrent à mes côtés par leur engagement. Le cépage de mon vin s'affine dans un esprit d'ouverture mais aussi dans le silence et le retrait à la rencontre du Christ ressuscité. Ainsi quel que soit le périmètre de mon en-

gagement, Région ou paroisse, l'essentiel n'est pas là. Il est dans la vérité du témoignage qui se dit en Jésus-Christ, lui qui vient partager notre existence. Soyons ensemble les témoins joyeux d'un pain à partager dans ce monde !

Joëlle Roth-Bernard

*Pasteur :
derrière la discrétion,
des actions marquantes*

- 60 pasteurs et diacres à Genève
- 300 baptêmes et présentations
- 120 confirmations
- 150 mariages
- 500 services funèbres
- Plus de 1000 heures de cultes et d'animations religieuses auprès de plus de 900 jeunes
- Une présence dans 45 EMS à Genève
- Plus de 5000 visites auprès des malades à l'hôpital
- Plus de 1000 personnes suivies par l'Office protestant des consultations conjugales et familiales.

Se

concentrer
sur l'essentiel

Pour renforcer, faciliter et accélérer le rayonnement de notre Eglise, nous devons poursuivre la simplification de notre structure (diminuer le nombre d'instances, clarifier les rôles de chacun, favoriser le travail en équipe) et l'adaptation de nos forces à nos possibilités. Un vaste chantier à continuer à prendre à bras-le-corps sans jamais perdre de vue le sens de notre mission. Pas si facile pour une Eglise historique qui a été fondée il y a bientôt 500 ans. D'autant que le changement se réalise moins par décret que par la conviction, l'écoute et l'accompagnement. Mais c'est bien grâce à sa capacité d'adaptation que l'Eglise protestante de Genève existe toujours!

Adapter

sans démotiver

Afin de faire face à ses difficultés financières, l'Eglise protestante de Genève applique un plan de redressement drastique qui doit permettre le retour à l'équilibre au plus tard en 2019-2020. A cette date, le nombre de postes équivalents plein-temps de pasteurs et diacres se montera ainsi à 40 (40 EPT). Nous réalisons cet objectif en ne remplaçant pas les personnes qui partent à la retraite. Ce qui implique de faire des choix et de trouver un chemin qui permette l'accomplissement de la vision de notre Eglise sans démotiver les pasteurs et les bénévoles. L'une des pistes en application depuis 2014 est d'instaurer de plus fortes collaborations au sein de chaque Région.

Autres défis : équilibrer les postes de travail tout en repensant la manière de transmettre l'Evangile ; aligner notre action sur ce qui est l'essentiel de notre mission, s'ouvrir et innover sans renier le passé. L'Eglise de demain sera constituée de communautés traditionnelles et de nouvelles manières de faire église. La contribution des ressources humaines (une pierre parmi bien d'autres) est de garder un corps cohérent, qui reconnaisse et donne vie à ces différentes formes de communauté. Cela implique des compétences et des expériences différentes en fonction des postes occupés par les ministres, d'où des besoins en matière de formation, d'accompagnement, de développement...

COUP DE POUCE AUX PROJETS NOVATEURS

Afin de ne pas vivre un lent compte à rebours conduit par le départ à la retraite au compte-gouttes de pasteurs jusqu'en 2020, nous avons pris la décision, dès 2014, de nous organiser comme si nous étions déjà en situation, avec 40 postes équivalents plein-temps. Ceci nous a permis de réorienter les ressources en sus (10 EPT en 2014, 6 en 2015) vers des projets novateurs ou de transition pour une durée limitée.

Plusieurs exemples méritent d'être relevés : le projet destiné à rejoindre la jeunesse genevoise (page 5) sera porté par deux pasteurs ; une pasteure va mettre sur pied une formation au témoignage pour que chacune et chacun ose affirmer sa foi ; un concept d'Eglise pour les enfants est également en cours d'élaboration. Ces projets, parmi d'autres, sont pris en charge avec professionnalisme par des pasteurs et des diacres, et leur évolution sera appréciée trimestriellement sur la base des objectifs et des résultats atteints.

ET LA RELÈVE ?

Dès la mise en œuvre du plan de redressement, a été identifié son point faible. En réduisant le nombre de collaborateurs, il prive l'Eglise de forces vives, incarnées par de jeunes pasteurs et diacres. Pour pallier cette déficience, nous avons créé un fonds dédié visant à engager (hors budget ordinaire) quatre ministres fraîchement sortis des études. Ce fonds, qui existe depuis deux ans, a été alimenté à hauteur de 131 000 francs durant l'exercice 2014-2015.

Le changement, entre crainte et opportunité

Pour faciliter la mutation importante dans laquelle l'Eglise est engagée, un plan d'accompagnement au changement est en cours. Piloté par les autorités de l'Eglise avec l'appui d'un consultant engagé dans la vie ecclésiale, il entend réaliser les objectifs suivants :

OSER LE CHANGEMENT ET NON LE SUBIR !

Il s'agit par l'écoute, le dialogue et l'accompagnement de parvenir à se concentrer sur l'essentiel, soit la vision et la mission de l'Eglise ; à ne pas craindre l'incertitude et à donner aux nouveaux projets leur juste place ; à oser faire des choix, à supprimer les activités peu porteuses de fruits, de sens, et gourmandes en ressources ; à savoir nourrir l'espérance et l'enthousiasme plutôt que de se concentrer uniquement sur les seuls obstacles.

INNOVER

Etre davantage à l'écoute des besoins spirituels de notre cité, de nos paroissiens et futurs paroissiens, cette attitude est indispensable. Notre regard doit savoir se décentrer de nos problèmes de structure et d'organisation, car l'Eglise est porteuse d'une dimension d'espérance qui ne s'y réduit pas.

Reprenons les termes de la vision de l'Eglise protestante de Genève (p. 2) : *Eglise de témoins, qui va à la rencontre de tous, affranchie des logiques de territoire, Eglise traversée et transformée par la joie du Christ.* C'est bien parce que nous sommes engagés à vouloir vivre et incarner cette vision que des innovations voient le jour à tous les niveaux de notre Eglise.

ÊTRE CONFiant ET BIENVEILLANT

Ce travail de fond doit permettre une attribution des besoins en ressources plus fine et en rapport avec notre

effectif global. Il vise un meilleur travail d'équipe dans les Régions, et une plus grande capacité à déléguer. Ouvrir et sortir de nos prés carrés réciproques et si bien délimités, oser la confiance en ses collègues et ses représentants, s'autoriser des erreurs et la bienveillance : un état d'esprit que nous apprenons chaque jour !

Depuis 2013, les hommes et les femmes de notre Eglise, les ministres, l'équipe administrative, les bénévoles sont soutenus, parfois remis en cause dans leurs pratiques, leurs certitudes, par le biais de cet accompagnement au changement. Nous avons pu voir des lieux en difficulté se fédérer et aboutir à un projet commun, des équipes de pasteurs passer du fonctionnement à la collaboration... Le changement, c'est bien entendu avant tout dans la tête qu'il doit s'opérer : nous œuvrons à ce changement de paradigme avec espérance, confiance et professionnalisme. Pour conjuguer travail et sens de la mission confiée par Dieu à son Eglise.

Et demain ?

L'Eglise protestante a mis sur pied cet été un groupe de travail qui va proposer des actions de renforcement de la gouvernance. Objectif : clarifier les rôles et les responsabilités de chaque fonction dans l'Eglise, en particulier pour les laïcs engagés dans les paroisses, les Régions, les services. Des propositions seront faites au Conseil du Consistoire dans les mois à venir.



Michel Chatelain,
codirecteur, responsable des
ressources humaines



Mon credo :

animer plutôt qu'enseigner

Développer des projets rassembleurs pour les adolescents de toute une Région ! Beau défi pour moi qui suis arrivée dans la Région Arve et Lac (d'Anières à Chêne, en passant par Vandoeuvres et Jussy) en septembre 2014.

J'ai donc activement participé au développement et je gère aujourd'hui une intuition de mes prédécesseurs : sachant que l'accompagnement des adolescents sur une Région aussi vaste ne peut pas se faire en réunissant tout le monde de temps en temps, nous avons choisi d'utiliser les habitudes du quotidien. Autrement dit, les groupes d'adolescents se concentrent sur trois axes desservis par les bus qui les ramènent du cycle d'orientation. Et ainsi, avant de rentrer, ils peuvent faire une halte

spirituelle à Vézenaz, à Vandoeuvres ou à Chêne. C'est donc moi qui me déplace vers eux et fais le lien entre eux. Chaque équipe a son identité, ses moniteurs, ses lieux phares et ses petits rituels.

Mon credo : animer plutôt qu'enseigner. Par exemple, à Pâques, plutôt que de parler de la mort et de tombeau vide dans une salle de paroisse, j'ai amené les jeunes au cimetière. De même, j'aime beaucoup impliquer les adolescents dans la mise en scène de situations bibliques. J'ai d'ailleurs accompagné des jeunes de Vézenaz dans la réalisation d'un projet magnifique qu'ils portaient en eux : ils ont adapté l'histoire du Bon Samaritain à la réalité contemporaine et joué ce printemps la scène face aux petits enfants qui assistent à l'Eveil à la foi dans la Région. J'aime aussi beaucoup partager avec les jeunes plus éloignés de l'Eglise. A

leur intention, j'anime une fois par mois le Ciné pop-corn en présentant des films tantôt philosophiques, tantôt de pure détente. Les discussions qui s'ensuivent sont toujours passionnantes.

Bien sûr, un tel ministère demande disponibilité et organisation particulières, mais l'intérêt de ces adolescents et leur soif d'un Evangile incarné en vaut la peine.

Annick Monnot,
diacre



Plus forts ensemble

Le Conseil du Consistoire

(de gauche à droite et de haut en bas)

Charles de Carlini, Alain de Felice,

Patrick Baud (Modérateur), Emmanuel Fuchs,

Joëlle Walter, Anne Perréard Vité,

Rémy Aeberhard (absent de la photo)

Faire entendre une voix plus forte, plus unie ; mutualiser les forces et les ressources financières. Tels sont les principaux objectifs de la collaboration de l'Eglise protestante de Genève avec ses pairs romands (réunis au sein de la Conférence des Eglises romandes, CER) et suisses (via la Fédération des Eglises protestantes de Suisse). L'exercice 2014-2015 a été marqué par :

- l'avancement du projet de mensuel romand dans lequel doit être intégré *La Vie protestante*, journal de référence de l'Eglise de Genève. Les membres de la CER ont accepté, en juin, le principe de rapprocher leurs magazines. Les équipes sont au travail pour proposer un nouveau concept. Nous vous en dirons plus dans les mois à venir ;
- l'alliance des Eglises protestantes de Genève et du canton de Vaud pour créer un nouveau site web. Les outils internet sont propres à chaque Eglise mais sont basés sur une plate-forme informatique commune (www.reformes.ch). Ce partenariat
- a permis un partage des coûts, de créativité et de contenu. Nous espérons que d'autres Eglises romandes rejoindront cette plateforme ;
- l'harmonisation de la formation initiale aux ministères pour les stagiaires. Depuis mars 2015, la formation professionnelle initiale des pasteurs et des diacres a été confiée à une nouvelle instance de la CER : la commission romande des stages. En effet, les Eglises romandes ont voulu appliquer une procédure commune pour les stages de formation pastorale et diaconale. La première nouveauté en est la durée : 18 mois pour tous ! La commission est chargée d'étudier les dossiers des candidats à la formation aux ministères, de les accompagner durant leur stage et, enfin, d'évaluer et de valider les formations complétées ;
- la collaboration entre les Eglises protestantes vaudoise, genevoise et neuchâteloise pour financer la série *Ma femme est pasteure* (voir sa description en page 4).

3.

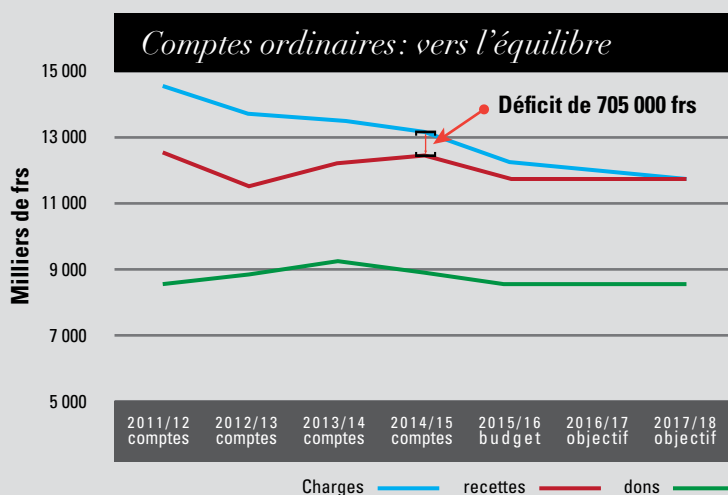
Des finances saines

Assainir les finances de l'Eglise protestante de Genève (EPG) est une des priorités des autorités de l'Eglise.

Grâce à la mobilisation de tous, à un plan de redressement ambitieux et à une stratégie immobilière fructueuse, l'année 2014-2015 (1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015) a vu les finances de l'EPG se redresser.

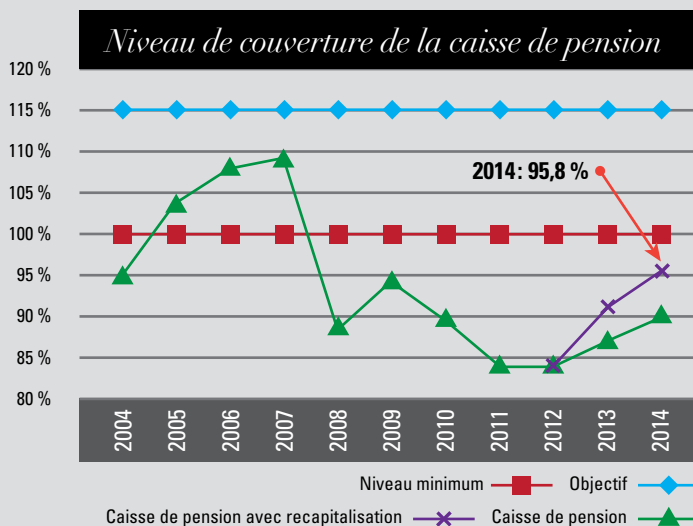
L'équilibre financier en point de mire

L'EPG continue de dérouler le plan de redressement qui consiste à diminuer les charges de manière graduelle et ferme, à maintenir les recettes et à éviter des licenciements. Le déficit des comptes ordinaires a été ramené à 705 000 francs. L'équilibre financier est maintenant en point de mire, avec le soutien renouvelé des protestants que nous remercions.



La situation de la caisse de pension

Avec un taux de couverture (actifs divisés par les engagements) en dessous des 85 %, et un ratio retraités/actifs extrêmement défavorable, sur demande de l'Eglise protestante de Genève, la caisse de pension a décidé de passer à un système de primauté de cotisations avec effet au 1^{er} juillet 2013. L'EPG s'est engagée de son côté

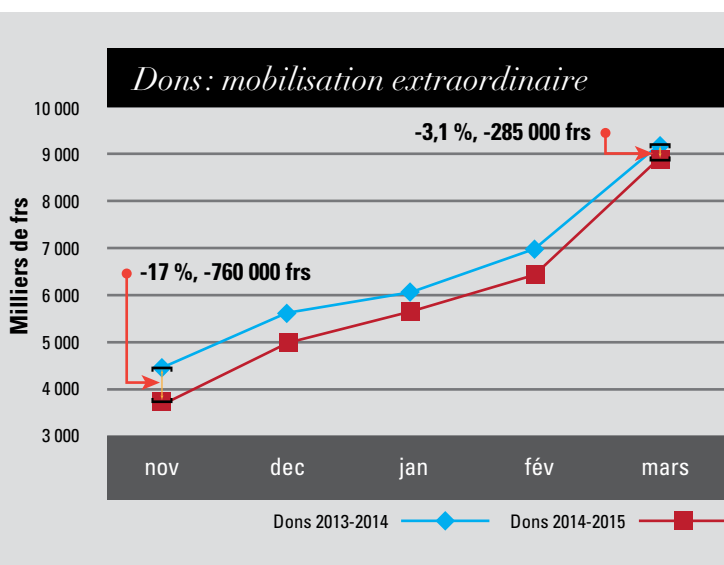


à recapitaliser la caisse de pension à hauteur de plus de 8 millions de francs. La moitié de cet effort a déjà été fait au travers d'une vente immobilière. On peut constater l'effet bénéfique sur le trait violet (cf. graphique page précédente) qui ramène le taux de couverture à 95,8 % en décembre 2014.

L'Eglise protestante de Genève doit encore consentir à une autre vente de façon à atteindre le niveau d'engagement promis. Il est escompté de verser encore 3,5 millions de francs d'ici à fin 2016. A moins d'un krach boursier d'ici là, cet effort supplémentaire de recapitalisation devrait ramener le taux de couverture à près de 100 % à la fin 2016.

1 - Comptes ordinaires servant la mission

Les **recettes** ordinaires sont supérieures au budget de 5,3 %, un résultat inespéré encore en décembre. Grâce à une mobilisation des protestants donateurs entre décembre et mars, le retard des dons par rapport à l'exercice précédent a pu être réduit à un modeste 3,1 %. Le graphique ci-dessous montre la mobilisation exceptionnelle des derniers mois de l'exercice qui a pu rattraper un retard très préoccupant identifié en novembre. Que celles et ceux qui y ont contribué soient chaleureusement remerciés.



Les **charges** ordinaires, pour leur part, sont dans le cadre du budget imparti et diminuent de 4,4 % par rapport à l'exercice précédent. La diminution est principalement imputable au non-renouvellement des départs à la retraite.

Le déficit des comptes ordinaires relatifs aux activités de mission se monte à 1,312 million de francs, en diminution de 29 % par rapport au budget, en raison des recettes supérieures au budget. Par rapport à l'exercice précédent, le déficit des comptes ordinaires diminue de 37 %.

2 - Les comptes hors mission

La contribution nette des comptes hors mission, c'est-à-dire des titres et immobilier de rendement, est en augmentation de 24 % par rapport au budget et se monte à 607 000 francs. En comparaison avec l'année précédente, on constate néanmoins un recul lié au rendement des obligations en chute libre.

3 - Résultat opérationnel

Le déficit opérationnel des comptes ordinaires (mission et hors mission) s'établit à 705 000 francs, près de la moitié moins que l'an passé. Cette réduction est très encourageante.

4 - Comptes extraordinaires

La contribution nette des comptes extraordinaires est de 700 000 francs grâce principalement à un don exceptionnel et non récurrent.

5 - Résultat final

Le déficit final est de 4688 francs. Sans vouloir occulter ce résultat très encourageant, les autorités de l'Eglise restent prudentes : le déficit opérationnel, encore à 705 000 francs, est la principale mesure utilisée pour évaluer la situation financière réelle de l'institution. Il reste donc encore du travail !

6 - Bilan et la trésorerie

Le niveau de trésorerie ne s'est pas dégradé mais reste bas. Après déduction de liquidités provenant d'un prêt hypothécaire affecté à un projet immobilier en cours, l'Eglise protestante dispose de l'équivalent de quatre mois de dépenses ordinaires. En ce sens, le soutien RÉGULIER et renouvelé des protestants par leurs dons est essentiel pour éviter une impasse de trésorerie.

Durant l'exercice passé, l'Eglise a reçu un généreux legs aliénable, dédié aux activités en lien avec les handicapés mentaux, d'une valeur nette de 847 000 francs ; un fonds dédié aux handicapés mentaux du même montant a donc été créé.

Les valeurs mobilières au bilan (titres) sont en réalité bloquées et inutilisables, car elles sont la contrepartie de fonds dont le but est souvent dédié, et qui sont parfois inaliénables.

Durant 2015-2016, une réflexion va être menée concernant des fonds anciens dont le but a franchement perdu son objet dans le contexte actuel.

Comptes de résultats de l'EPG, en milliers de francs				2014-15	2013-14	variation	var. en %
Comptes ordinaires							
Recettes							
	Contribution ecclésiastique et dons			8 973	9 259	-286	-3,09 %
		Impôt ecclésiastique	2 254				
		Appels financiers	3 341				
		Dons directs	2 851				
		Personnes morales	527				
	Actes pastoraux			156	144	12	8,33 %
	Legs			302	179	123	68,72 %
	Revenus des biens immobiliers servant la mission			234	317	-83	-26,18 %
	Vie protestante			333	291	42	14,43 %
	Contribution des paroisses			498	527	-29	-5,50 %
	Autres recettes ordinaires			745	320	425	132,81 %
	Total recettes ordinaires			11 241	11 037	204	1,85 %
Charges							
	Recherche de fonds			468	431	37	8,58 %
	Entretien de l'immobilier servant la mission			614	710	-96	-13,52 %
	Vie protestante			362	361	1	0,28 %
	Ministères			7 596	8 186	-590	-7,21 %
	Subventions et dotations			1 034	1 085	-51	-4,70 %
	Administration centrale			1 735	1 667	68	4,08 %
	Conseil du Consistoire et Consistoire			283	314	-31	-9,87 %
	Autres charges			461	381	80	21,00 %
	Total charges ordinaires			12 553	13 135	-582	-4,43 %
Résultat des comptes ordinaires				-1 312	-2 098	786	-37,46 %
Contribution nette des comptes hors mission							
	Titres			239	370	-131	-35,41 %
	Immobilier de rendement			368	337	31	9,20 %
	Total de la contribution hors mission			607	707	-100	-14,14 %
Résultat des opérations ordinaires et hors mission				-705	-1 391	686	-49,32 %
Comptes extraordinaires							
	Dons/legs extraordinaires et non récurrents			1 947	2 000	-53	-2,65 %
	Affectation à des fonds dédiés			-1 009	-300	-709	236,33 %
	Autres recettes			212	571	-359	-62,87 %
	Autres dépenses extraordinaires			-450	-423	-27	6,38 %
	Total des comptes extraordinaires			700	1 848	-1 148	-62,12 %
Résultat final				-5	457	-462	-101,09 %
Bilan de l'EPG, en milliers de francs				31/03/2015	31/03/2014	variation	var. en %
Actifs							
	Disponibilités			5 048	4 766	282	5,92 %
	Réalisable à court terme			2 611	2 784	-173	-6,21 %
	Titres et comptes en contrepartie des fonds			18 530	16 017	2 513	15,69 %
	Compte de passage			0	105	-105	-100,00 %
	Actifs transitoires			407	477	-70	-14,68 %
	Immobilisation			17 830	18 017	-187	-1,04 %
	Total de l'actif			44 426	42 166	2 260	5,36 %
Passifs							
	Dettes à court terme			2 924	2 441	483	19,79 %
	Passifs transitoires et autres			258	142	116	81,69 %
	Dettes à long terme			11 714	11 685	29	0,25 %
	Provisions			5 570	6 025	-455	-7,55 %
		Provisions et réserves spécifiques	3 559				
		Provision pour fluctuations de cours	2 011				
	Fonds			18 531	16 017	2 514	15,70 %
		Fonds	14 787				
		Provision pour fluctuations de cours (Fonds Hentsch et Fuog)	3 744				
	Provision à long terme (fonds de pension)			3 449	3 871	-422	-10,90 %
	Fonds propres			1 980	1 985	-5	-0,25 %
	Total du passif			44 426	42 166	2 260	5,36 %



Un plan comptable commun et cohérent



Une vue globale et cohérente des états financiers des diverses paroisses (associations autonomes) est nécessaire pour mieux gérer notre Eglise. » explique Luc Ricou, trésorier de la paroisse de Cologny-Vandoeuvres-Choulex. Avec quelques collègues, il s'est mis en chemin voilà deux ans avec trois objectifs en tête :

- *Offrir aux lieux d'Eglise un **plan comptable commun** de manière à pouvoir comparer les comptes de chaque lieu de façon cohérente. « Sans cela, on compare des pommes et des poires », souligne-t-il.*
- ***Consolider** les comptes des paroisses au sein de chaque Région pour produire **une vision régionale** des dépenses et recettes, ainsi que des comptes de bilan.*
- *Etendre la consolidation aux comptes EPG pour offrir une **vue cantonale**.*

Luc a su fédérer quelques trésoriers autour de ces objectifs il y a déjà deux ans. Un plan comptable commun a été mis en place dans ces quelques paroisses novatrices. Au prix d'un gros effort de formation et de communication, celui-ci a pu être étendu à la plupart des lieux.

En 2013, une première consolidation régionale a permis de comparer toutes sortes d'informations en passant des revenus de collectes aux salaires payés par les paroisses, ou aux frais de chauffage.

La version 2014 sera encore plus fiable. Luc se réjouit : « Il reste du travail, mais l'adhésion des lieux est vraiment encourageante. »

Un grand merci à tous les trésoriers des lieux pour leur soutien.

L'immobilier: un immense défi

Deux aspects ont fait l'objet d'une attention redoublée: l'énergie et la valorisation.



Eric Vulliez,
codirecteur, responsable financier
et immobilier

LES EFFORTS D'ISOLATION DES BÂTIMENTS DE L'EPG

A l'instar des autres propriétaires du canton, il est attendu de l'Eglise protestante qu'elle améliore l'isolation de ses bâtiments (temples, maisons de paroisse). Le défi est considérable. Si des exceptions pourront être accordées en regard du fait que la plupart des bâtiments sont classés, il n'en reste pas moins qu'il faut se mettre en chemin, et c'est ce qui a été fait.

a) Un audit général des temples et salles de paroisses a été mené, ce qui nous a permis d'obtenir l'indice de dépenses de chaleur (IDC) de chaque bâtiment, et d'identifier ceux qui ne sont pas aux normes. Sans surprise, il y en a plusieurs !

b) Une étude générale sur l'assainissement des vitrages est en cours. Une mise en priorité est impérative et une discussion avec les services de l'Etat sera nécessaire.

c) Des travaux d'assainissement ont déjà été accomplis ou sont en cours. D'ici à juin 2016, ce ne sont pas moins de 133 fenêtres, 1'250m² de toitures, et 660m² de murs extérieurs qui auront été isolés.

LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Dans le cadre du plan de redressement, il est prévu d'augmenter la contribution des activités hors mission (immobiliers et titres) à 1 million de francs, pour être à même de financer presque 10 % des charges de mission. Pour y arriver, il faut mieux valoriser le patrimoine immobilier.

Un certain nombre de projets à court terme (2016) sont en route ou déjà terminés :

- Transformation du presbytère de Céligny en bien de location.
- Presbytère de Satigny : création de deux appartements supplémentaires.
- Presbytère de Chêne : création de deux appartements supplémentaires.
- Ex-centre de rencontre à Cartigny : création de 13 appartements de location.
- Miremont : transformation d'une maison reçue en legs en bien de location.

Le point le plus prometteur est que le financement de tous ces travaux est établi et ne plonge pas l'Eglise protestante dans des dettes outrancières.

Même le déménagement de l'administration centrale, aujourd'hui à la rue du Cloître, est sérieusement à l'étude, avec un regroupement des activités à la Jonction. Son principe a d'ailleurs été approuvé par le Consistoire, avec un certain nombre de conditions tant financières que liées à la symbolique du lieu.

Recherche de fonds : l'indispensable appel à la générosité

Le fonctionnement de l'Eglise protestante de Genève n'est assuré que par les contributions et dons. La rémunération des pasteurs, des diacres et des employés administratifs ne se fait ni par l'Etat de Genève ni par les paroisses, mais par le siège de l'Eglise qui est alimenté par les donateurs.

Sa situation unique en Suisse – la plupart des Eglises protestantes de Suisse reçoivent une aide de l'Etat – fait qu'elle doit donc chaque année appeler à la générosité des protestants de Genève. La recherche de fonds fait face à une réalité parfois difficile : le nombre de donateurs diminue. Il faut donc trouver un moyen de toucher de nouveaux donateurs et d'augmenter les recettes issues des dons et contributions. Une bonne stratégie en recherche de fonds est dès lors très importante, car la quasi-totalité des charges est assurée par les dons.

Trois axes ont guidé l'exercice 2014-2015 : la **stabilisation du nombre d'appels** aux dons à cinq par année, ce qui reste très raisonnable pour une institution sans aucun soutien de l'Etat ; la **personnalisation des messages**, plus interactifs et mieux ciblés à la population à laquelle ils s'adressent ; le **développement d'une stratégie** spécifique pour les protestants qui font des dons très importants en valeur absolue. Grâce à la bienveillance d'un protestant, nous avons ainsi pu organiser un dîner en mai à leur intention, en présence de la future professeure de théologie pratique à la Faculté de Genève, Elisabeth Parmentier. Des visites personnelles sont également en cours.

Tout ce travail paie. En effet, les appels financiers ont connu un bon de +5 % par rapport à l'exercice précédent, grâce à une mobilisation très encourageante. En revanche, les contributions volontaires qui transitent par l'Administration fiscale cantonale continuent malheureusement de décroître.

Notre grand défi demeure aujourd'hui la transmission du sentiment d'appartenance (et d'acte de don) aux générations qui succèdent à nos anciens. Plusieurs axes sont en réflexion. Une chose est sûre : avant de devenir donatrice, une personne doit se sentir concernée par l'Evangile et par l'Eglise. Gageons que le travail de fond en cours, à l'intention des jeunes notamment (voir p. 5), aura des effets collatéraux positifs.



Alexandra Deruaz,
codirectrice, responsable
communication et relations
donateurs.

A votre écoute

À QUI EST-IL LE PLUS UTILE DE FAIRE UN DON : MA PAROISSE OU LE SIÈGE DE L'ÉGLISE ?

Tant les paroisses que le siège ont besoin de dons. Mais les affectations sont différentes. En soutenant votre paroisse, vous financez ses activités et son secrétariat ainsi que l'organiste. Toutefois, les charges les plus lourdes émanent au budget du siège de l'Eglise. Notamment celui-ci finance les salaires de tous les pasteurs et diacres.

D'OÙ PROVIENNENT EXACTEMENT LES RECETTES DE L'ÉGLISE PROTESTANTE ?

Les recettes de l'Eglise protestante de Genève proviennent de différentes sources. Tout d'abord, les dons issus des appels financiers, les dons directs, les contributions volontaires via l'Administration fiscale cantonale et les legs représentent 80 % des recettes totales. Ensuite, les paroisses participent solidairement au fonctionnement. Certains lieux d'Eglise génèrent des revenus à travers des activités, tel l'Espace Fusterie par exemple. Les actes ecclésiastiques participent également aux recettes. Enfin, le fonds jeunes ministres permet de rémunérer des jeunes pasteurs et diacres et de participer ainsi au renouvellement de l'Eglise.

JE SOUHAITE FAIRE UN LEGS À L'ÉGLISE. COMMENT FAIRE ?

Faire un legs est un don pour les générations à venir. Grâce à vous, l'action de l'Eglise se pérennise. C'est au moment de la rédaction de votre testament que vous pourrez choisir de faire un legs à l'EPG. Sachez aussi qu'aucun impôt sur la succession n'est dû pour les legs ou les parts d'héritage transmis à l'Eglise protestante, car elle est exonérée d'impôt. Vous pouvez demander à notre secrétariat le guide sur les testaments et legs pour plus d'informations.



10 bonnes raisons

de renouveler votre soutien à votre Eglise

Chacun de vos dons est un maillon

de plus qui nous permet

de continuer à assurer notre rôle

- 1. Vous participez au renouveau de votre Eglise**, pour qu'elle continue sa mission dans une société en constante mutation.
- 2. Vous l'aidez à passer un cap difficile**, en lui permettant d'assumer le paiement de ses pasteurs, diacres, employés administratifs et de mener à bien son plan de redressement financier.
- 3. Comme protestant responsable de l'avenir de votre Eglise, vous participez au financement de celle-ci.** L'Eglise protestante de Genève ne reçoit aucune subvention de l'Etat et dépend entièrement de votre générosité.
- 4. Vous garantisiez la transmission de nos valeurs communes**, issues de notre histoire et de notre héritage réformé.
- 5. Vous assurez la pérennité de notre patrimoine immobilier**, merveilleux témoignage de la foi de nos prédécesseurs.
- 6. Vous aidez vos pasteurs et vos diacres à être témoin de l'amour de Jésus**, en allant à la rencontre de tous, et en particulier à être auprès des personnes seules et des malades.
- 7. Vous permettez à nos pasteurs et diacres d'être à vos côtés dans votre quotidien tout comme dans les grands moments de votre vie de chrétien** : du baptême au mariage, et jusqu'au culte d'adieu.
- 8. Vous accompagnez l'éveil spirituel des jeunes générations**, par l'intermédiaire d'un catéchisme adapté à chaque âge, d'animations, de groupes de réflexion, de retraites, de camps de vacances...
- 9. Vous faites œuvre de solidarité**, en participant au soutien concret des actions d'entraide auprès des personnes fragilisées.
- 10. Et, comme un bonheur ne vient jamais seul, en aidant votre Eglise, vous diminuez vos impôts grâce aux déductions prévues par la loi.**

Grâce à votre générosité, l'Eglise protestante de Genève pourra continuer à partager les paroles de l'Evangile. Un très grand merci par avance.



Eglise
protestante
de Genève

2 rue du Cloître, 1204 Genève

T: +41 (0)22 552 42 10 // F: +41 (0)22 311 13 05 // www.epg.ch // info.epg@protestant.ch

CCP: 12-241-0